

Municipalité Village de Lac Poulin

Présentation audience du BAPE

St -Georges le 9-11-2006

Claude Lemieux maire

-Village de Lac Poulin

- municipalité de villégiature
- la plus petite municipalité en Beauce et au
....Québec
- 94 résidents permanents et 200 villégiateurs
- le territoire principalement le Lac Poulin
- situé a 18 kilomètre de St- Georges
- Notre population est formée principalement de résidents de la
Beauce , plusieurs visiteurs de la région de Québec.
- Notre municipalité est membre de la MRC Beauce-Sartigan ,
actif et solidaire des grands projets régionaux.

Notre conseil appuie sans réserve toutes les démarches visant a doter notre région de l'autoroute 73 jusqu'à la route 204 à Ville de Saint-Georges et demande que le BAPE par le biais de votre rapport, recommande très fortement au Ministre des transports du Québec, M. Michel Després, et au Gouvernement du Québec de respecter les échéances de construction qui prévoit une fin des travaux pour l'année 2010.

Depuis le début des audiences, plusieurs personnes et organismes sont venus vous faire valoir de multiples et bonnes raisons plaidant en faveur de cette importante et nécessaire infrastructure pour notre région.

Afin d'ajouter à tous ces témoignages, je voudrais vous citer les déclarations d'une spécialiste dans le domaine des transports et son point de vue sur l'utilité et les qualités d'un tel équipement.

Extrait d'un communiqué de presse : lundi 30 octobre 2006

La ministre déléguée aux transports, Madame Julie Boulet, lors de l'inauguration du nouveau tronçon de l'autoroute 55 à Sainte-Eulalie.

« Ce projet démontre clairement la volonté de notre gouvernement de doter les régions du Québec, notamment, dans ce cas-ci, la Mauricie et le Centre-du-Québec, d'infrastructures routières capables de soutenir le développement économique et le dynamisme de nos entreprises, tout en améliorant la sécurité routière et la qualité de vie des citoyens » a conclu Madame Boulet.

Et dans son allocution lors de la même cérémonie la Ministre déclarait :

Il va de soi que l'appui que j'ai accordé à ce projet n'est pas étranger au caractère stratégique de cet axe routier nord-sud. Nous reliions maintenant, de façon encore plus efficace et sécuritaire, le centre de la Mauricie (la Beauce) à la région du Centre-du-Québec (région de Québec) et à l'autoroute transcanadienne. Ce tronçon se veut une alternative de grande valeur aux routes 161 (173)

Toujours en parlant de l'autoroute 55, la ministre déclarait :

.....Cette réalisation nous dote maintenant d'un meilleur axe nord-sud, d'un corridor de commerce, qui nous rapproche encore davantage **de notre marché naturel, le nord-est américain**, un des plus grands marchés de consommation au monde.

Le même communiqué pourrait être repris à l'inauguration de l'autoroute 73.

M Le Président et Madame La Commissaire :

Nous sommes convaincus que les similitudes tant géographique, économique que de sécurité entre ce projet (autoroute 55) et celui de la Beauce (autoroute 73) conditionneront positivement les autorisations Gouvernementales et celle du Ministère des Transports à l'étude de votre rapport qui recommandera la construction tant attendue et dans les délais prévus de notre autoroute 73.

Merci.